

Shanti Babajee (Groupe 04)

shanti.babajee@unine.ch

Master en sciences sociales

Pilier anthropologie



« C'est mon devoir de désobéir »

Regard sur les processus décisionnels menant des militant·e·s écologistes à la
désobéissance civile

Travail écrit réalisé dans le cadre du séminaire :
Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales 2021-2022

Avec la supervision de :
Prof. Janine Dahinden et Dr. Joanna Menet,
Caroline Aka, Doris Niragire Nirere

Rapport final

Réalisé par Shanti Babajee, rendu le 31 juillet 2022

Nombre de signes : 39'704

Ce travail n'a pas été réalisé dans le cadre d'un mémoire

Table des matières

1. Problématique et question de recherche retravaillées	3
2. Ancrage théorique et état des lieux des recherches	5
3. Méthodes : Terrain et analyse des données	7
3.1 Récolte de données	7
3.2 Méthodes pour l'analyse des données	8
4. Réflexions éthiques	10
5. Présentation des participant-e-s à la recherche	11
6. Présentation des résultats de l'analyse	12
6.1 Un engagement constamment renouvelé	12
6.2 Moteurs d'engagement : militer par l'action, militer par le groupe	13
6.3 S'engager et se désengager	15
7. Conclusion	19
Bibliographie	20

1. Problématique et question de recherche retravaillées

L'urgence climatique a été déclarée par de nombreuses villes et cantons, à l'instar du Canton de Vaud en mars 2019. En dehors de cet engagement de la part des institutions publiques, les actions visant la défense de l'environnement sont de natures variées : cela peut se faire par un engagement dans un parti politique, par la mise en œuvre de projets environnementaux, par un changement de pratiques quotidiennes. Parmi tous ces types d'actions, certains individus ont choisi de s'engager dans des groupes militants prônant la désobéissance civile. Ces groupes locaux mènent des actions non-violentes – comme des blocages de routes – pour alerter sur l'urgence des enjeux climatiques et sur l'inaction des institutions politiques.

La désobéissance civile est un mode d'action politique s'incarnant par « le refus volontaire d'appliquer la loi, de façon publique, non-violente et collective, cette transgression visant à contester des choix de politique publique jugés injustes et nuisibles ainsi qu'à convaincre l'opinion publique de la nécessité d'une réforme » (Djemi-Wagner, 2021 : 56). Elle est conceptualisée par certain·e·s auteur·trice·s comme une manière de participer à la démocratie en invitant les institutions juridiques et politiques à se prononcer sur des actions visant un changement de lois (Rawls, 1971). Les modes d'actions de la désobéissance civile sont repris notamment par des groupes visant à alerter sur les questions environnementales. Ces actions, illégales, mènent régulièrement à des arrestations et parfois à des condamnations par la justice. Dans ce travail, je souhaite étudier le processus de décision menant à s'engager dans un groupe désobéissant.

Ma première question de recherche était : comment s'est déclenché le processus (mental et concret) qui mène à s'enrôler dans un groupe transgressant la loi ? Suite à mes lectures scientifiques et mes entretiens, j'ai pu préciser davantage ma question. J'ai notamment saisi l'intérêt de différencier le groupe désobéissant des actions illégales. En effet, faire partie du groupe que j'étudie n'est pas illégal en soi, et certain·e·s membres ne prennent aucuns risques légaux. De plus, participer à des actions et faire partie du groupe sont deux motivations différentes poussant à s'engager. Au vu de ces considérations, ma question de recherche s'est transformée, en incluant cette distinction groupe-action ainsi : Comment s'est déroulé le processus décisionnel qui mène à s'engager dans un groupe menant des actions transgressant volontairement la loi ?

Pour pouvoir creuser ce questionnement, je me suis demandé comment s'est déroulé leur engagement et comment comprendre les moteurs de leur engagement. Finalement, je me suis demandé de quelle manière est-ce qu'ils gèrent leur participation à des actions désobéissantes et les risques qu'ils prennent.

La question de la transgression des normes légales motivée par la défense de problématiques socio-environnementales me paraît intéressante à analyser du point de vue des sciences sociales car cela touche à de nombreuses thématiques comme le militantisme, les manières de considérer les institutions politiques et la prise de risque individuelle au nom d'une cause globale. Dans ce travail, je vais d'abord présenter la littérature scientifique sur laquelle je me suis basée pour construire mon travail puis discuter des méthodes que j'ai utilisées pour le terrain et pour l'analyse ainsi que de quelques questionnements éthiques autour de ma manière de procéder. Je présente ensuite les deux militant·e·s avec qui je me suis entretenu pour ce travail puis l'analyse que je fais de ces données. Je commence par mes réflexions sur le tracé non-linéaire du processus décisionnel de l'engagement puis considère les éléments favorisant un engagement ou une limitation de l'engagement. Dans la suite de ce travail, j'ai choisi d'anonymiser non seulement mes interlocuteur·trice·s mais aussi le groupe dont ils font partie pour des questions de protection des données. Je nomme ce groupe « le réseau » car « groupe » pouvait porter à confusion : en effet, ce réseau est composé de nombreux groupes de travail et fonctionne de manière décentralisée, le terme « réseau » me paraissait donc plus approprié.

2. Ancrage théorique et état des lieux des recherches

Pour réaliser ce travail, je m'ancre dans un courant des sciences sociales étudiant les mouvements militants, l'action collective, et abordant les théories et concepts sous-tendant le mode d'action spécifique de la désobéissance civile. Ces études cherchent à comprendre comment des groupes militants se créent, comment ils fonctionnent ainsi que leur rapport aux institutions comme l'état, la police, la justice.

Les études sur la désobéissance civile montre qu'il s'agit d'une stratégie établie spécifique dont les militant·e·s s'emparent pour défendre une cause. La désobéissance civile mène à transgresser la loi au nom d'idéaux moraux dans le but, d'un côté, de pousser les institutions judiciaires à se prononcer sur ces actions, et de l'autre, à amener une thématique dans le débat public (Djemi-Wagner, 2021). J'ai souhaité lire des textes théorisant ce mode d'action mais après quelques lectures, j'ai rencontré une difficulté : ces textes étaient simultanément des théories sur la désobéissance et des textes prônant ce mode d'action. Cela est dû fait que de nombreuses figures de la désobéissance, comme Mahatma Gandhi, se trouvent dans un interstice entre théorie et pratique, entre regard analytique et parole militante. En ce sens, j'essaie de différencier le discours militant des analyses théoriques, tout en ayant conscience que de nombreux·euses militant·e·s s'appuient sur ces théories. Ces lectures militante-analytiques m'ont aidée à comprendre les logiques dans lesquelles s'inscrit le réseau étudié. J'ai notamment compris que la désobéissance avait une histoire et qu'elle est mentionnée par les militant·e·s pour illustrer que cette méthode a fait ses preuves par le passé. Une figure de la désobéissance, Henri Thoreau, est le premier à avoir revendiqué et théorisé cette méthode : à la fin du XIX^e siècle, il refuse de payer ses impôts car il s'oppose à l'esclavage aux États-Unis. Il fait de la prison et instaure les fondements du devoir de désobéir face à un état injuste. Il fait donc appel à un sens de la justice personnel, sens à mobiliser contre des normes judiciaires ou politiques (Thoreau, 1906).

Comme Thoreau, les militant·e·s désobéissant·e·s adopte un mode d'action transgressant les lois et choisissent de ne pas passer par les canaux démocratiques – comme les initiatives, référendums ou les élections en Suisse – et en cela, iels ont un lien particulier avec la démocratie. En effet, ce système politique repose sur l'idée que la majorité fixe les règles, les minorités contestataires devant se contraindre à ce principe (Djemni-Wagner, 2021) et la désobéissance fait naître différentes positions épistémiques quant à son bienfondé démocratique. Dans mon

travail, je considère que le réseau s'inscrit dans le courant de pensée « désobéissant/radical » en reprenant la typologie de Manuel Cervera-Marzal - une typologie des courants de pensée face à la désobéissance qui m'a permis de faire le tri entre différents textes et théories à ce sujet. D'après cet auteur, il y a d'un côté le courant « conservateur » (Cervera-Marzal, 2013 : 9) qui pense la désobéissance comme dangereuse et incompatible avec la démocratie - puisqu'elle privilégie le sens individuel de la justice à la justice institutionnelle -, de l'autre, les camps « libéral » et « radical/désobéissant » (Cervera-Marzal, 2013 : 9) qui conceptualisent deux manières justifiées de désobéir (Ibid). Pour les libéraux, comme Jürgen Habermas ou John Rawls, la désobéissance est un droit à utiliser avec de nombreuses limites - désobéir contre une loi spécifique, accepter l'éventuelle condamnation, etc. (Ibid). Les « désobéissants » (Cervera-Marzal, 2013 : 10) contestent ces limites : pour elles·eux la désobéissance est un devoir dont les citoyens doivent faire usage contre des injustices. Le réseau s'inscrit dans ce courant de pensée, où la désobéissance est non seulement une obligation face à l'injustice mais aussi une forme de participation au processus démocratique. En effet, iels considèrent que cela permet de pointer des dysfonctionnements du système politique actuel et donc de l'améliorer.

Au cours de ma recherche, j'ai aussi compris que le réseau était aussi un espace d'expérimentation de nouvelles normes et procédures sociales. En cela, iels reproduisent ce que font de nombreux cercles militants qui modifient le présent en visant à modifier le futur (Jordan & Saurat, 2003). Selon ces mêmes auteur·trice·s, la transgression n'est pas seulement un mode d'action mais un composant définissant ces actions. Pour qu'une action collective soit politique, elle doit être transgressive, avec une solidarité dans la transgression, et doit porter des revendications (Ibid.). Finalement, tout en m'ancrant dans ces écrits théoriques qui abordent des thématiques « macros », je cherche à comprendre comment les individus se sont engagés dans des actions désobéissantes. Mon travail adopte donc une focale plus individuelle, en cherchant à comprendre les processus qui sont à l'œuvre lorsqu'une personne s'engage dans un mode d'action militant remettant en question la manière de conceptualiser le conflit, l'ordre social et le rapport aux institutions étatiques.

3. Méthodes : Terrain et analyse des données

3.1 Récolte de données

Après avoir construit ma problématique, j'ai souhaité m'entretenir avec deux personnes ayant effectué des actions avec le réseau pour comprendre leur processus d'engagement et la manière dont le réseau étudié recrute et intègre des nouveaux membres. Je me suis posé la question de l'accès à ces personnes, car étant impliquées dans des activités illégales, je ne savais pas si elles auraient envie de me parler pour un travail de séminaire. Pour mon premier entretien, j'ai décidé de passer par du *convenience sampling* (Flick, 2014) : j'ai contacté une personne que je connaissais déjà en supposant que la confiance que nous avons préalablement construite permettait à mon interlocutrice de parler de manière plus libre. Barbara¹ a accepté de me rencontrer et nous avons fait un entretien narratif « centré sur un problème » (Witzel & Herwig, 2010), le « problème » ici étant l'engagement dans le réseau. J'ai opté pour ce type d'entretien car je souhaitais capter un récit personnel lié au processus d'engagement et aux raisons qui sous-tendent ce choix. Ce format d'entretien me paraissait idéal : il permet de laisser un espace de narration à la personne et d'observer ce qu'elle inclut dans son récit d'engagement. Je pense que la confiance que nous partageons a effectivement été bénéfique car nous avons un niveau de proximité agréable pour cet entretien où nous avons abordé des sujets potentiellement incriminant pour elle. Le déroulement était très fluide et elle a développé une narration très riche à partir de ma question initiale. Un aspect critiquable de ce choix est qu'en retranscrivant, je remarque des moments de connivences, par exemple des sous-entendus auxquels je n'ai pas demandé d'explications car en la connaissant, j'ai parfois projeté le sens qu'elle mettait dans des propos implicites. Un exemple typique de cela est que je ne lui ai pas demandé de définir « le système » qu'elle a évoqué plusieurs fois, alors que c'est un terme polysémique, utilisé pour désigner des éléments et des combinaisons d'éléments très diverses selon les personnes. J'ai néanmoins beaucoup apprécié commencer mon terrain par cet entretien car ce format a permis de dégager des thématiques et pistes d'analyses auxquelles je n'avais pensé et qui m'ont été amenées par mon interlocutrice.

J'ai ensuite fait une observation participante lors d'une réunion publique du réseau. J'avais vu l'annonce de la réunion sur leur site internet et avais écrit pour leur demander de participer. Je ne mobilise pas les données de cette observation dans ce travail mais la mentionne car j'ai

¹ Nom d'emprunt

rencontré mon second interlocuteur, Karim², par ce biais. Il était modérateur de cette réunion et paraissait particulièrement connaisseur des procédures, du fonctionnement du réseau. Nous avons échangé nos mails à la fin la réunion et je lui ai écrit pour fixer un entretien. J'ai choisi de faire un entretien d'expert (Meuser & Nagel, 2009) avec lui car il avait l'air d'être une figure centrale du réseau local et ai pensé que cela pourrait me servir à capter le point de vue d'une personne particulièrement investie qui puisse m'informer sur le fonctionnement du réseau, particulièrement sur le recrutement et l'intégration de membres. Cette centralité, j'ai pu la capter par mon observation (et la confirmer lors de l'entretien), ce que je n'aurai pas pu voir sur leur site ou dans leur organigramme car iels fonctionnent de manière non-hiérarchique. Je savais qu'il travaillait à visibiliser le réseau et qu'il aurait peut-être un discours préparé pour présenter le réseau et son activité. Karim a en effet lui-même pris une posture d'expert ; par exemple, il précisait quand il me donnait un avis personnel – marquant ainsi le fait qu'il parlait jusqu'alors comme un représentant du réseau. Il était très précis sur les mots qu'il utilisait, tenait à expliquer les concepts et me corrigeait quand je les utilisais de manière incorrecte. J'ai senti des moments où j'étais face à un discours préparé, répété, et d'autres où me livrait plus des anecdotes de manière spontanée. Cela témoigne du fait qu'il a l'habitude de parler du mouvement et il m'a finalement peu parlé de l'intégration des nouveaux·elles membres et était plutôt motivé à me faire comprendre la structure générale et les concepts qui la sous-tende. Cet entretien m'a permis de saisir la difficulté d'un entretien où la personne face de soi a son propre agenda dans la rencontre (ici Karim voulait faire comprendre et connaître le réseau publiquement) et le besoin d'y arriver extrêmement bien préparée – en termes de connaissance sur le réseau et de questions de relance à portée de main - pour réussir à sortir des rails du discours préétabli.

3.2 Méthodes pour l'analyse des données

Pour commencer, j'ai entièrement retranscrit les deux entretiens et écrits quelques mémos sur des pistes de réflexions qui me venaient en me remémorant les entretiens. J'ai ensuite effectué une analyse globale (Legewie, 1994), c'est-à-dire, une lecture de tout mon matériel accumulé au cours du développement de la problématique, de la préparation du terrain et des pistes d'analyses. Ceci m'a permis de faire du tri dans mes données et aussi de sélectionner des passages des retranscriptions pour le codage théorique. C'est aussi à ce moment que j'ai décidé de modifier ma question de recherche en faisant la distinction groupe - action illégale. J'ai

² Nom d'emprunt

sélectionné ces passages en fonction de leur pertinence vis-à-vis de cette nouvelle question pour passer à l'étape du codage. Je n'avais encore jamais utilisé cette méthode et me suis référée aux articles de Flick (2009) et Saldaña (2012) pour développer mes codes. J'ai utilisé le logiciel Atlas.ti et ai essayé d'appliquer uniquement des codes théoriques, incluant un verbe, pour essayer de capter des processus – puisque c'est cela que je cherchais avec ma question de recherche – mais les ai parfois mélangés avec des codes thématiques et des codes *in vivo* (Saldaña, 2012). J'ai commencé par un entretien, ai mis énormément de codes, puis ai repris ce même entretien pour préciser mes codes, les trier et regrouper les codes qui se ressemblent. J'ai fait la même chose avec le second entretien, tout en reprenant des codes existants. Ceci m'a permis de créer quatre familles de codes (Flick, 2009) : « être prédisposé à s'engager », « défendre le réseau », « douter », « limiter son engagement ». J'ai construit mes axes d'analyse à partir de ces familles de code en laissant de côté les aspects sur le doute – un aspect intéressant mais que je n'avais pas l'espace de creuser dans le cadre de ce travail. Ce codage théorique m'a notamment permis de saisir qu'il y a un processus de sélection des actions auxquels les militant·e·s participent. J'ai aussi créé des réseaux de codes qui m'ont permis de préciser l'articulation entre certains phénomènes. Par exemple, j'ai pu mieux capter les moments où le discours de Karim faisait transparaître le fait qu'il est une figure publique du réseau.

4. Réflexions éthiques

Au cours de mes entretiens, j'ai pris conscience de l'importance de la protection et de l'anonymisation des participant·e·s et de mes données. J'ai intégré que, concrètement, cet enregistrement contenait des informations incriminantes. J'ai donc mis en place un procédé à suivre avec des mesures visant à garantir l'anonymat. Par exemple, j'ai modifié toutes les données permettant de reconnaître mes interlocuteur·ices et les lieux qu'ils citaient. Je le fais non seulement pour les protéger des répercussions légales mais aussi pour leur permettre de ne pas être reconnu·e·s par d'autres membre du réseau car ils m'ont confié des réflexions intimes et personnelles mais aussi des critiques sur certains aspects ou individus du réseau. Pour assurer leur anonymat, j'ai aussi supprimé les enregistrements audios directement après avoir terminé les transcriptions et ai effacé les messages concernant les entretiens.

Cette thématique m'a beaucoup intéressé car cela m'a permis de lire sur le sujet de la désobéissance et d'avoir deux entretiens passionnants. Pour autant, après-coup, j'ai un certain malaise à avoir travaillé sur ce sujet par rapport à mes interlocuteur·trice·s. J'ai perçu un risque de les mettre en danger avec des données précises sur leurs actions et ne suis pas à l'aise de prendre ce risque dans le cadre d'un travail de séminaire.

Finalement, j'ai remarqué que Karim m'agaçait, durant l'entretien et pendant l'analyse des données. J'ai aussi réfléchi aux raisons de ce ressenti et arrive à ces conclusions : je crois comprendre qu'il m'a livré un récit préconstruit de son engagement, qu'il qualifie de révélation. J'avais une impression de manque d'authenticité dans ses propos, tout en ayant des intonations se voulant particulièrement authentiques et je trouvais ce décalage dérangent. J'ai donc essayé d'avoir cet agacement en tête durant l'analyse et le codage et ai parfois ré-évalué mes analyses en considérant que mon agacement m'avait parfois influencé.

5. Présentation des participant-e-s à la recherche

Barbara a connu le réseau car elle a été témoin d'une action de désobéissance du réseau trois ans auparavant et ça l'a intéressée. Elle a la trentaine, aime particulièrement passer par l'action et par le corps, et elle cherchait comment militer pour ses convictions écologiques. Elle a rapidement intégré le réseau en faisant les formations proposées sur la désobéissance civile et a participé à de nombreuses actions. Elle s'est fait arrêter plusieurs fois durant ces trois dernières années et attend encore la plupart des décisions de justice. Cette attente génère de l'incertitude quant aux conséquences judiciaires et financières à venir et pèse sur son engagement actuel. Avoir un casier judiciaire ne l'empêchera pas de travailler car elle a une profession artistique. Le réseau est un moyen de militer mais ce n'est pas son cercle social-amical. Elle fait également de la politique institutionnelle : elle est engagée dans un parti politique écologiste et élue au conseil communal de sa commune.

Karim a la vingtaine, il est étudiant en master et civiliste. Il a entendu parler du réseau à un moment où il cherchait un moyen de s'engager et celui-ci l'a convaincu. S'engager dans le réseau a été une évidence pour lui. Il a très fortement participé à développer le réseau local en faisant partie de nombreux groupes de travail. Il est une figure centrale du réseau autant à l'interne qu'à l'externe du réseau (il le représente régulièrement publiquement). Il est particulièrement attaché au fonctionnement, aux principes et aux procédures précises du réseau. Il prend une responsabilité de représentation du réseau et de parle régulièrement en son nom.

6. Présentation des résultats de l'analyse

6.1 Un engagement constamment renouvelé

En commençant mon travail, j'imaginai l'engagement comme un moment clé où les individus décident de désobéir en rejoignant un groupe. Par mes entretiens, je comprends que le réseau que j'étudie est très flexible, qu'il n'y a pas d'enrôlement formel comme dans des groupes institutionnalisés mais que les militant·e·s décident à chaque fois quand iels participent à une action et comment. Iels peuvent par exemple choisir le niveau de risques légaux qu'iels prennent et organiser l'action et sans transgresser la loi directement. Puisque le réseau est composé de nombreux groupes, ce n'est pas toute la structure qui s'engage dans chaque action. Le processus d'engagement dans la désobéissance est donc constamment renouvelé, il peut être sinueux, changeant et est loin d'être définitif. Mes deux participant·e·s ont évoqué la fatigue militante et le fait que de nombreuses personnes qui avaient participé à une ou deux actions puis avaient arrêté momentanément. Il y a donc des désengagements réguliers mais pas forcément définitifs.

Pour Karim, le fonctionnement du réseau repose sur cette flexibilité de l'engagement de chacun·e, ce qui permet que tous·tes puissent poser leurs limites, s'engager comme iels le souhaitent et le peuvent. C'est aussi une manière pour le groupe de s'assurer que les membres sont entièrement en accord avec l'action en cours :

« Et du coup, ce système de rôle qu'on a dans [le réseau], il est utile pour les gens qui ont un peu des doutes en fait, du coup ils prennent un petit truc, c'est pas grave, un petit rôle qui leur prend pas beaucoup d'espace dans la vie et c'est ok. Et je pense que ça fait partie de cette idée de pouvoir mobiliser, mais aussi de pouvoir offrir aux gens le temps et l'espace qu'ils ont à donner [au réseau], sans leur en demander trop. Et du coup, ça convient aussi bien à une personne qui travaille à 100%, qui a une vie de famille, que à une personne qui arrête son job et qui consacre sa vie pour [le réseau]. » (Karim)

À l'échelle du réseau, cette flexibilité de l'engagement est donc une stratégie pour permettre l'inclusion d'un maximum de personnes. Et au niveau des militant·e·s, puisque l'engagement n'est pas une prise de décision mais un processus constamment renouvelé, il y a des façons diverses de s'engager et de multiples raisons de participer ou non à une action – et ces choix sont plus ou moins liés à leur situation personnelle ou liés à l'action en question (format, organisation, niveau de risque, etc.s).

6.2 Moteurs d'engagement : militer par l'action, militer par le groupe

Les entretiens m'ont permis de capter deux moteurs différents qui sous-tendent la manière de militer de mes interlocuteur·trice·s. De son côté, Barbara tient à être dans l'action, à militer pour le climat sur tous les fronts. Un des éléments l'ayant amenée à vouloir militer via la désobéissance civile est sa déception envers la politique institutionnelle. Pour elle, les fonctionnements sont trop lents pour régler les questions climatiques et les résultats votations ne vont pas dans le sens d'une protection de l'environnement suffisante. Pour autant, aujourd'hui elle choisit de militer institutionnellement aussi puisqu'elle est élue au sein d'un conseil communal. Cette expérience lui permet d'être en contact avec différentes personnes et d'essayer de mieux comprendre les rouages des institutions politiques. Elle m'explique néanmoins son envie de passer par l'action pour militer, de manière à ne pas seulement penser et parler du climat mais aussi de faire concrètement des choses :

« Et je pense que dans ma vie j'ai eu en même temps plein de situations d'impuissance et que [la désobéissance civile] c'est quand même un moyen d'essayer de faire quelque chose alors que t'es encore peut-être encore plus dans un constat d'impuissance mais t'es en action et en mouvement... Et je comprends très bien pas mal de gens qui se disent "ça sert à rien"... je suis pas forcément d'accord. Je comprends que cette impuissance soit très décourageante mais, pour moi en tout cas, c'est plus facile d'être en mouvement. Le côté figé m'effraie beaucoup plus. »

(Barbara)

Je trouve intéressant qu'elle lie l'action non pas à une certitude que tout va aboutir comme elle le souhaite mais au besoin de faire physiquement quelque chose, et ce, même avec un constat d'une certaine impuissance. Ce besoin d'être en action est un élément qui l'a menée à commencer à faire de la désobéissance civile et à continuer à participer à des actions.

L'entretien avec Karim a été moins personnel et il m'a plus parlé du réseau, de son fonctionnement et de ses principes, qu'il ne m'a raconté son propre récit d'engagement. Ceci est en partie dû à la forme d'entretien que j'avais choisi - l'entretien d'expert - et à sa posture de représentant du réseau, mais j'interprète que c'est aussi révélateur des motivations de Karim à faire partie de ce réseau. Pour lui, le réseau est un moyen de s'engager dans des actions concrètes mais aussi d'apprendre et transmettre des connaissances sur des outils (sociaux) développés dans le réseau. Par exemple, il apprécie particulièrement « faciliter » les réunions – ce qui une modération où la personne « cherche à faire ressortir le meilleur de chacun, chacune, et du groupe » (Karim). Utiliser ces outils est une manière de créer des nouveaux codes de

communication, de gérer des groupes sociaux autrement que par la hiérarchie. Je sens que pour lui, le réseau représente aussi un espace où il peut expérimenter cela en créant son monde souhaitable. Ce réseau vise à reformer le système en changeant les lois mais aussi à questionner le système actuel en créant d'autres logiques et dynamiques en son sein (par exemple, avec la volonté de ne pas hiérarchiser les décisions et une forte décentralisation). En cela, le réseau et Karim s'inscrivent dans une dynamique récurrente au sein des groupes militants qui, en mettant en place des fonctionnements alternatifs, transforment les façons d'être actuelles tout en ayant pour but de modifier le futur (Jordan & Saurat, 2003). Pour Karim, le réseau est une source d'apprentissage, de réflexion, d'action, mais aussi de résilience pour affronter le monde, ses institutions et leur violence (par exemple avec la police ou avec son patron actuel). Son engagement a commencé par sa volonté de participer à des actions puis s'est perpétué en étant sous-tendu par son envie d'expérimenter de développer des nouveaux modes d'organisation sociale.

Les moteurs d'engagement de Barbara et de Karim diffèrent mais un élément qui me frappe est que leur manière de parler du réseau et de leur expérience est très distincte. Dans ses formulations, Barbara se met très à distance du réseau, précise qu'elle ne connaît pas tous les fonctionnements et qu'elle est peu expérimenté en désobéissance civile – alors même qu'elle a participé à une dizaine d'action. Karim parlait au contraire au nom du réseau, en mélangeait son récit personnel à la trajectoire et l'évolution du réseau – dont il est un acteur important au niveau local que j'étudie. Je remarque qu'il a pris la posture de défenseur du réseau, en nuancant les critiques du réseau (qu'il a lui-même mentionnée). Il a aussi esquivé certaines de mes questions qui avaient l'air de le déranger. Par exemple, Barbara m'avait parlé de certaines tensions entre la volonté d'horizontalité et l'ancienneté de certain·e·s membres qui étaient plus écouté·e·s lorsqu'il y avait des décisions à prendre. Lorsque j'ai demandé à Karim s'il avait déjà perçu ces tensions, il a répondu que les tensions étaient inhérentes à tous les groupes sociaux, aux égos de certaines personnes mais qu'elles n'étaient pas liées en soi au fonctionnement du réseau. Il s'agit ici uniquement d'un exemple précis mais ce mécanisme s'est répété. À chaque fois que nous abordions un élément pouvant être utilisé comme une critique du mouvement, il renvoyait la responsabilité du problème à des éléments externes du réseau :

« Ouais effectivement, il y a de la fatigue, il y a du doute, ce sera jamais un chemin simple en fait mais comme dans tous les organismes et dans le monde en général, il y a souvent de la fatigue, il y a souvent du doute. Et c'est vrai que le système judiciaire, en tout cas en Suisse, bon

on n'est pas en Chine ou au Qatar ça c'est clair, mais il est quand même fait pour que tu sois puni, enfin le but de la punition c'est quand même que tu recommences pas, donc tant que t'as une répression, c'est normal de ressentir ces doutes. Et [un groupe du réseau] est justement là pour faire de la résilience » (Karim)

Ici, je perçois deux processus à l'œuvre dans son discours : d'un côté, il naturalise la fatigue des militant·e·s en disant qu'elle est présente dans « tous les organismes du monde » – et donc en refusant de la lier au fonctionnement de la désobéissance civile et du réseau. De l'autre, il défère la responsabilité de la fatigue et des doutes au fonctionnement du système judiciaire suisse. Mon idée ici n'est pas de juger de la véracité de ses propos mais de mettre en exergue des mécanismes argumentatifs récurrents qui m'ont fait comprendre que Karim n'a pas seulement pris une posture d'expert mais aussi de défenseur et avocat du réseau, ce qui a influencé les éléments qu'il a accepté d'aborder avec moi ou non.

Avec ces considérations sur les moteurs saillants du militantisme de ces deux personnes et sur l'engagement comme un processus perpétuellement renouvelé, je souhaite m'intéresser aux éléments qui les poussent à s'engager ou à limiter leur engagement.

6.3 S'engager et se désengager

a) Quelques facteurs ayant participé au processus d'engagement

Mon but ici n'est pas de dresser une liste exhaustive d'éléments qui seraient des déclencheurs de l'engagement mais de voir si les militant·e·s que j'ai rencontré nomment certains points marquants ayant favorisé leur engagement.

Je note que et Barbara et Karim m'ont expliqué qu'iels ont eu connaissance du réseau à un moment de leur vie où iels étaient intéressées aux enjeux climatiques. Iels avaient pris des résolutions dans leur quotidien pour protéger l'environnement, en refusant de prendre l'avion et en faisant plus attention à leur consommation alimentaire par exemple. Les deux sont passé·e·s par hasard devant une action du réseau et ont été interpellé·e·s par cette méthode militante, qui leur paraissait sensée et stratégique :

« Alors je me suis engagé précisément le [jour, mois, année] parce que ça a été une révélation pour moi en fait. Donc [date], il y avait le blocage [d'une route] pendant une heure, je savais pas ce que c'était ni quoi et tout, je savais juste que c'était un pique-nique pour le climat, voilà. C'est une amie qui m'a proposé de venir. Et j'ai trouvé le fait de bloquer une route illégalement

intéressant et intrigant en fait. Et du coup, après coup, je me suis renseigné et j'ai lu [sur le réseau] et là ça a été une évidence pour moi c'était d'une part la manière dans laquelle je souhaitais m'engager et d'une autre part, une manière efficace qui peut marcher. » (Karim)

Iels ont tous deux commencé à faire de la désobéissance avec le réseau, ce qui pointe l'importance de l'existence préalable du réseau. Ce dernier a été une forme de facilitateur de leur engagement.

Barbara évoque qu'elle ressent un devoir de désobéir, notamment par rapport à toutes les personnes qui ne peuvent pas le faire. Elle lie cela à la notion de privilège - notion que Karim a aussi abordé. Cette question a été abordée par mes interlocuteur·trice·s qui ont les deux affirmé être conscient·es que leur situation économique et sociale leur permettait de prendre des risques légaux. Iels peuvent payer des amendes s'il le faut et ont, par exemple, les moyens de s'assurer une défense auprès d'un tribunal. Du côté professionnel, Barbara évoque aussi le fait d'avoir un casier judiciaire ne l'empêchera pas de travailler, ce qui est une sécurité. Iels ont tous deux cité ces privilèges dont iels jouissent en expliquant que justement, iels devaient en faire usage pour la cause climatique. Cela revient à l'idée de devoir désobéir pour cette cause et pour les gens qui ne peuvent pas se le permettre. Avant mes entretiens, j'avais imaginé que la question des privilèges socio-économiques ressortiraient de mon travail. Mais l'entretien avec Barbara a fait ressortir une autre facette de la notion de privilège : le soutien de ses proches. Ce soutien lui apporte une force mais aussi une stabilité émotionnelle qui lui permet de subir la dureté des moments de confrontation avec la police, les condamnations, etc :

« Et ma mère m'a dit "mais en fait j'aimerais pouvoir te soutenir même dans des choses pas claires... enfin oui peut-être que l'argent tu vas le jeter par les fenêtres parce que t'as essayé de faire quelque chose qui allait dans le bon sens. Voilà, j'ai pas encore décidé si j'allais accepter [son soutien financier] ou pas mais en tout cas, je me suis sentie soutenue. J'ai vu des amis à [ville] qui m'ont remercié. Avant ça, mon père m'a envoyé un SMS en me disant "t'es pas seule". J'ai vraiment un cadre qui me soutient et c'est pas le cas de tout le monde et du coup ça m'encourage à aller là-dedans. » (Barbara)

Je perçois dans ses propos un « privilège émotionnel » qui lui a permis de commencer et de continuer à désobéir. Et ce privilège ne se retrouve pas uniquement du côté de la stabilité « interne » (mentale, psychologique) mais aussi « externe » (notamment financière). En effet, elle explique que savoir que ses proches la soutiennent a aussi des implications très concrètes et matérielles :

« Et, après ça, assez rapidement il y a eu l'action du [date] où j'ai participé à ça, je me suis inscrite en tant que bloqueuse, parce que j'ai... cette chance, ce luxe, de ne pas avoir un métier qui dépend d'avoir un casier judiciaire ou pas et je me suis dit mais en fait je fais typiquement partie des personnes qui peuvent prendre ce genre de risques. En plus je sais que j'ai une famille soutenance, des choses comme ça, qui font que, que j'ai vraiment de la chance. Je sais que mes sœurs seraient d'accord d'être garante pour moi si dans le futur j'ai certains soucis ou des choses comme ça. J'ai cette assurance-là. » (Barbara)

Si ces différentes dispositions encouragent son engagement, Barbara a aussi évoqué le fait qu'elle sélectionne davantage les actions auxquelles elle participe. Il y a des motifs qui font qu'elle limite, à certains moments, son engagement. J'ai décidé de continuer à creuser cette piste pour comprendre les éléments freinant la participation à une action, et donc une forme de désengagement momentané.

b) Limiter son engagement

Dans cette partie, je mobilise surtout l'entretien de Barbara qui a plus abordé cette thématique que Karim. Prenant un rôle de représentant du réseau, il a abordé les côtés positifs de l'engagement et du réseau (et a évité d'évoquer des facteurs poussant les militant·e·s à se désengager ou à se limiter).

Si le soutien des proches de Barbara a été un élément important dans son engagement, Barbara a aussi mentionné qu'ils ont parfois été des freins. Par exemple, Barbara m'a expliqué que ses proches, qui vivaient une situation particulière quand son père était malade, étaient en soutien généralement, mais qu'ils lui aussi demandé de limiter ses actions :

« Je sais que quand mon père était en fin de vie, il y a eu un petit moment où il m'a fait "ah est-ce que là tu serais d'accord un peu de pas prendre trop de risques légaux", parce que c'était peut-être trop générateur de stress, et il voulait pas je sois en prison, donc voilà, il a fallu toujours être en dialogue mais ils sont très souteneurs. » (Barbara)

La situation de ses proches est donc un facteur influençant sa participation ou non à une action. Son état personnel l'a aussi parfois influencé et elle dit s'écouter quand elle sent qu'elle n'a pas l'énergie de participer à une action, qu'elle essaie de se préserver. Elle met en exergue le fait qu'être confrontée psychologiquement et physiquement à la police lui demande beaucoup de ressources.

Barbara s'est fait arrêter plusieurs fois lors d'actions et elle attend encore les verdicts juridiques. Elle risque des peines pénales allant d'amendes, à avoir un casier judiciaire voire à faire de la prison – étant récidiviste et n'ayant pas reçu ses premières condamnations, les peines risquent d'arriver une à une en s'alourdissant. Elle continue néanmoins à participer à certaines actions mais elle les sélectionne davantage avec différents critères : selon ses besoins et sa situation personnelle ainsi que selon le sens et l'impact qu'elle perçoit dans l'action. Par exemple, elle m'explique avoir voulu participer à un blocage mais, en voyant le petit nombre de militant·e·s présentes, elle est partie pour ne pas risquer de se faire arrêter pour une action qui allait probablement avoir peu d'impact.

Cette sélection accrue n'est donc pas uniquement due à des facteurs internes (besoin de ressources économiques, physiques et émotionnelles) mais aussi à des facteurs externes. En effet, le fait de sélectionner les actions est dû à l'incertitude des futures condamnations pour des actions du passé. Il y a donc dans son cas une imbrication des temporalités mais aussi des échelles : le cadre juridique-pénal (macro) lié à des actions du passé pèse sur sa vie personnelle (micro) actuelle et future ce qui influence son processus d'engagement actuel et futur.

7. Conclusion

Je souhaite ici mentionner que l'analyse que je fais sur le processus d'engagement a quelques biais. Premièrement, je me base sur des récits de personnes ayant commencé à désobéir au sein d'une structure existante. Cette existence préalable du réseau influence mes conclusions. De plus, la désobéissance civile est ici utilisée dans le cadre de la défense de l'environnement. S'engager pour la cause climatique porte une forte connotation d'urgence – dû à la situation environnementale et aux peurs que cela engendre – ce qui exerce aussi une influence sur la manière de militer. Au niveau de mon analyse, les codages m'ont aidé à faire de l'ordre dans mes données mais j'ai l'impression que j'aurais pu aller plus loin dans l'analyse. J'ai saisi certains éléments participants au processus d'engagement mais reste parfois descriptive dans la présentation des résultats.

Pour terminer ce travail et en considérant les biais ci-dessus, je conclus que la désobéissance civile s'applique dans des moments ponctuels et que les personnes qui l'incarnent prennent à chaque fois une décision par rapport au niveau de risques à prendre. Cette décision - de participer ou non aux actions désobéissantes et sous quelle forme - se fait selon les moteurs de l'engagement de chaque militant·e et selon des facteurs contextuels (personnels ou liés à l'action en question). Certaines prédispositions sont citées comme des éléments ayant favorisé l'engagement, par exemple, des réflexions préalables sur la protection de l'environnement. La notion de « privilège émotionnel » désigne le fait qu'un soutien marqué des proches des militant·e peut favoriser un engagement de long-terme. Il inclut aussi l'idée que les militant·e·s qui sont à l'écoute de leurs besoins et limites, notamment émotionnelles, sont plus à même d'éviter de s'épuiser dans leur engagement en se désengageant momentanément.

Bibliographie

- Agrikoliansky, Éric, Isabelle Sommier, et Olivier Fillieule. (2010). *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. La Découverte.
- Cervera-Marzal, Manuel. (2013). Désobéissance civile et libéralisme. *Canadian Journal of Political Science / Revue Canadienne de Science Politique*, 46(2), 369–396.
- Cervera-Marzal, Manuel. (2013). *Désobéir en démocratie : La pensée désobéissante de Thoreau à Martin Luther King*. Forges de Vulcain.
- Djemni-Wagner Sonya. (2021). Militantisme écologiste et désobéissance civile. *Études*, (5), 55-65.
- Dominique Bourg. (2020). *Les raisins de la colère ». Désobéis-moi. Regards croisés sur la désobéissance civile en démocratie*. Collège des transitions sociétales.
- Falcón y Tella María José. (1997). La désobéissance civile. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 39, 27-67.
- Fillieule Olivier. (2017). *Sociologie plurielle des comportements politiques: je vote, tu contestes, elle cherche...* Presses de Sciences Po.
- Flick, Uwe. (2014). "Sampling", in Flick, Uwe, *An Introduction to Qualitative Research. [Fifth Edition]* London: Sage Publications, 167-181.
- Flick, Uwe. (2009). « Coding and Categorizing ». in *An introduction to qualitative research*. London: Sage Publication Ltd.
- Jordan, Tim, and Sophie Saurat. (2013) *S'engager !: les nouveaux militants, activistes, agitateurs....* Autrement.
- Legewie, H. (1994). «Globalauswertung von Dokumenten». In: A. Böhm, T. Muhr & A. Mengel (eds.), *Texte verstehen: Konzepte, Methoden, Werkzeuge*. Konstanz: Universitätsverlag, 100-114.
- Meuser Michael., Nagel Ulrike. (2009) *The Expert Interview and Changes in Knowledge Production*. In: Bogner A., Littig B., Menz W. (eds) *Interviewing Experts*. Research Methods Series. Palgrave Macmillan, London.
- Rawls, John. (1971). *A Theory of Justice*. Cambridge, Massachusetts : The Belknap Press of Harvard University Press.
- Saldaña, Johnny. 2012. *The Coding Manual for Qualitative Researchers*. London: Sage.

Thoreau, Henry David, (1906). Civil Disobedience . *American Spiritualities : a Reader*.

Tuot. Thierry, (2015). Obéir/désobéir et l'environnement. *Pouvoirs, (4), 125-135*.

Witzel, Andreas and Herwig Reiter (2010). *The Problem Centred Interview*. Thousand Oaks: Sage Publications.